

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les parkings sédunois baissent leurs tarifs pour les motos et les scooters

Pour encourager l'utilisation des parkings publics souterrains, la Ville de Sion adapte les tarifs pour les motos et les scooters. Dès ce lundi 30 mars, les deux-roues motorisés verront le prix des tickets et des abonnements sensiblement baisser :

- Fr. 0,50/heure (en lieu et place du tarif actuel de Fr. 1.–/heure)
- Fr. 30.–/mois pour les abonnements (en lieu et place du tarif actuel de Fr. 40.–/mois)

« Cette mesure vise à décharger le stationnement en surface tout en offrant aux utilisateurs un meilleur confort et une sécurité accrue, et cela à des prix très avantageux. L'offre de parking sera adaptée en fonction des besoins », relève Raphaël Marclay, conseiller municipal en charge des travaux publics et de l'environnement. Ces nouveaux tarifs concernent les parkings souterrains de la Planta (32 places moto) et du Scex (10 places moto).

Rappelons que les parkings souterrains de la Ville de Sion (Planta, Scex, Cible, St-Guérin, Roches-Brunes) offrent déjà de nombreux avantages tarifaires:

- Stationnement gratuit la première heure, ainsi que sur le temps de midi (entre 12h00 et 13h30) ;
- Stationnement gratuit du vendredi 17h00 au samedi minuit ;
- Tarif préférentiel de Fr. 0,20/heure le dimanche et les jours fériés.

Ces mesures s'appliquent à l'ensemble des véhicules et visent à soutenir l'économie locale.

Sion, le 30 mars 2026

Personne de contact :

- Raphaël Marclay, conseiller municipal en charge des travaux publics et de l'environnement
079 830 61 26; r.marclay@sion.ch